Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 1: Mobilité

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ 4(A)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Bibliothèque cantonale jurassienne

Editorial

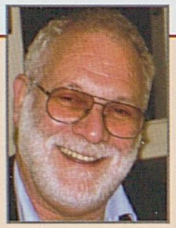

par

Jean-Claude Crevoisier

Co-président de l'ADIJ

Développement et initiatives

La nouvelle entreprise de l'ADIJ, car c'est bien en ces termes qu'il convient de présenter la démarche actuelle de l'association, s'inscrit dans la perspective d'un développement durable.
Un développement qui repose donc sur une recherche permanente d'équilibre entre trois dynamiques, celle du développement économique, celle de la promotion humaine et des améliorations sociales ainsi que celle de la protection comme de la mise en valeur de l'environnement.

Ce développement ne sera effectivement durable que s'il parvient à rendre équitables les relations entre l'économique et le social, viables les exigences de l'environnement envers l'économique et vivable enfin la place de l'homme dans l'environnement.
Et dans ce sens, l'ADIJ n'entend pas se limiter à un rôle d'observateur neutre autant que passif. Elle se veut engagée dans la réflexion comme dans l'action. Aussi, au fil des numéros de sa revue, l'ADIJ rendra compte de l'évolution des échanges et des interactions entre ces trois sous-systèmes. Elle apportera aussi un éclairage original autant que critique sur les choix auxquels notre société est confrontée.

Peu après son 75e anniversaire, la direction de l'ADIJ a pris l'initiative de remettre fondamentalement en question tant le rôle que les objectifs de l'association. Elle a cherché une nouvelle façon de remplir la mission fondamentale de l'institution, qui consiste à promouvoir la région jurassienne. Le projet qu'elle a choisi est ambitieux. Les membres de la Direction ont dès lors décidé d'y consacrer toute leur énergie et d'y engager l'essentiel des ressources comme des compétences de l'association.
Cette première initiative sera suivie d'autres démarches tout aussi stratégiques. La décision est d'ores et déjà prise d'étendre le champ d'action de l'ADIJ à l'ensemble de l'Arc jurassien, qui devient ainsi notre nouvel horizon. Car l'Arc jurassien ne s'arrête pas pour nous sur les rives du Doubs. La Direction de l'ADIJ a donc recherché des partenaires français pour l'aider non seulement à porter la nouvelle revue mais également pour enrichir son contenu et pour favoriser sa diffusion en France voisine.

Parmi les autres initiatives programmées, citons enfin dans l'extension du réseau de rédacteurs potentiels, en direction des milieux universitaires, des agents économiques, du personnel des pouvoirs publics et des responsables associatifs.

C'est l'ensemble de ces initiatives qui vont permettre à l'ADIJ et à ses partenaires d'assurer le développement et la consolidation de ce projet.

IMPRESSUM

Première année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces publicitaires:
Secrétariat de l'ADIJ
Moutier

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Co-présidents: Pierre-Alain Bassin, Courtelary; Jean-Claude Crevoisier, Delémont
Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier
Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: Rue du Château 2, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adij@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont

Pages

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

Quelle mobilité demain dans nos régions? 5

Mobilité
LE DOSSIER

De la mobilité en général... 6
par Ch. Genoud

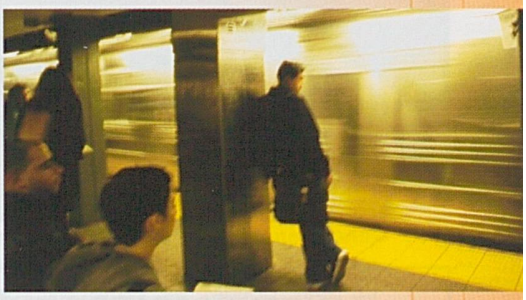

La mobilité régionale mise en perspective 10
par C. Beglinger

Arrivée prochaine du RER bâlois dans le Jura 12
par D. Asséo

Témoignage, par E. Vert-Pré 15

Mobilité et temps 16
par Luc Gwiazdzinski

La Maison du Temps 18

JURAPOLIS...ville durable 19
par J. Chenal et A. Voisard

Le coup de gueule 20

La route, lieu de stockage 22

France: l'exemple des SAMU... 25

Quelles perspectives pour l'Arc jurassien 28

Subtec 03 30

Belfort-Bienne 31